



Association francophone
des garderies éducatives
du Nouveau-Brunswick

APPEL D'OFFRES

Projet d'encadrement vers une classification
équitable et crédible des emplois en garderie
éducative francophone du Nouveau-Brunswick

PÉRIODE DE SOUMISSION

Du 15 au 30 septembre 2026

DATE LIMITE

30 septembre 2026, avant 16 h

ENVOI DES SOUMISSIONS

consultation@afgenb.ca

Table des matières

1 Contexte	3
2 Objet de l'appel d'offres	3
3 Portée générale des services	4
4 Expérience et expertise recherchées	4
5 Durée du projet.....	5
6 Contenu de la proposition	5
7 Évaluation des propositions.....	5
8 Budget indicatif	5
9 Soumission des propositions	6
10 Conclusion.....	6

1 Contexte

Le secteur des garderies éducatives francophones du Nouveau-Brunswick a connu une évolution importante au cours des dernières années. Les changements dans les politiques publiques, les investissements dans le secteur, l'évolution des exigences de formation et le développement des pratiques éducatives ont contribué à transformer la réalité du travail du personnel éducatif.

Ces changements soulèvent la nécessité de mieux comprendre et reconnaître les responsabilités, les compétences et les exigences associées aux différents emplois du secteur.

Dans ce contexte, l'Association francophone des garderies éducatives du Nouveau-Brunswick souhaite entreprendre un projet visant à établir un cadre de référence permettant de mieux comprendre les emplois du secteur et de soutenir le développement d'une approche de classification qui soit équitable, crédible et adaptée à la réalité actuelle.

Le projet s'appuiera sur une démarche structurée et sur la participation des personnes et organisations concernées. Il visera à assurer que les résultats reposent à la fois sur une méthodologie rigoureuse et sur une bonne compréhension de la réalité vécue dans les garderies éducatives francophones du Nouveau-Brunswick.

Le projet pourrait également permettre de jeter les bases nécessaires à une réflexion future sur l'évolution de la rémunération et sur les possibilités de développement professionnel dans le secteur.

2 Objet de l'appel d'offres

L'Association souhaite retenir les services d'une firme ou d'une organisation possédant une expertise reconnue en matière de classification des emplois, d'évaluation des emplois et/ou de rémunération.

La firme retenue sera appelée à apporter une expertise spécialisée au projet et à travailler en collaboration avec la direction du projet, la structure de gouvernance et les principaux partenaires concernés.

L'objectif est de bénéficier d'une expertise indépendante permettant d'assurer la qualité, la rigueur et la crédibilité des travaux.

L'Association francophone des garderies éducatives du Nouveau-Brunswick souhaite retenir les services d'une firme ou d'une organisation possédant la capacité d'assurer l'encadrement stratégique, la coordination et la gestion globale du projet.

La firme ou l'organisation retenue sera responsable d'accompagner l'Association dans la réalisation du projet sur l'ensemble de sa durée, en assurant une gestion rigoureuse des travaux, le respect des objectifs et de l'échéancier, ainsi qu'une collaboration étroite avec les principales personnes et organisations concernées.

La firme ou l'organisation devra également s'assurer que le projet repose sur une méthodologie reconnue, crédible et appropriée pour l'analyse et la classification des emplois.

Dans la mesure où certaines expertises spécialisées sont requises, notamment en matière de classification et d'évaluation des emplois, de rémunération ou d'autres domaines techniques pertinents, la firme ou l'organisation retenue devra démontrer sa capacité à travailler en partenariat avec des firmes ou des spécialistes possédant l'expertise reconnue nécessaire.

3 Portée générale des services

La portée précise du mandat sera déterminée en collaboration avec la firme retenue. De façon générale, la firme pourra être appelée à contribuer aux travaux suivants :

- conseiller l'Association et l'équipe du projet sur une approche appropriée pour la classification des emplois;
- fournir une expertise technique dans l'analyse et la comparaison des emplois;
- soutenir la validation d'une approche permettant de distinguer les emplois selon leurs exigences et leurs responsabilités;
- contribuer à assurer la cohérence et la crédibilité des résultats;
- fournir, au besoin, une expertise liée à l'analyse de la rémunération;
- contribuer au transfert de connaissances auprès des personnes responsables du projet.

La firme devra être en mesure d'adapter son approche au contexte particulier du secteur et de travailler dans un environnement où la consultation et la participation des personnes concernées occupent une place importante.

4 Expérience et expertise recherchées

L'Association recherche une firme ou une organisation capable d'assurer l'encadrement stratégique, la coordination et la gestion globale d'un projet complexe impliquant de nombreux partenaires et nécessitant une compréhension approfondie du contexte dans lequel il s'inscrit.

La proposition devra démontrer une expérience et une expertise pertinentes dans plusieurs des domaines suivants :

- connaissance approfondie du secteur de l'éducation de la petite enfance et de son évolution;
- compréhension des réalités et des enjeux propres aux garderies éducatives francophones du Nouveau-Brunswick;
- connaissance du fonctionnement des gouvernements et des processus décisionnels dans le secteur public;
- expertise en politiques publiques, en planification stratégique et en analyse des enjeux systémiques;
- expérience dans la conception, la gestion et la coordination de projets complexes impliquant plusieurs partenaires;
- capacité à mobiliser et à consulter des groupes diversifiés;
- expérience dans l'élaboration de recommandations et de cadres de référence destinés aux décideurs et aux partenaires gouvernementaux;
- capacité à assurer une communication claire et efficace avec les différents intervenants.

La firme ou l'organisation retenue devra également démontrer sa capacité à reconnaître les limites de son expertise et à s'entourer, lorsque nécessaire, de spécialistes reconnus dans les domaines de la classification et de l'évaluation des emplois, de la rémunération ou d'autres domaines techniques pertinents.

L'Association privilégie une approche qui combine une compréhension approfondie du secteur et de son environnement, une forte capacité de leadership et de gestion de projet, ainsi qu'un accès à une expertise technique spécialisée permettant d'assurer la rigueur et la crédibilité des résultats.

Une expérience dans les domaines de l'éducation, de la petite enfance, du secteur public, des politiques sociales ou d'autres secteurs comparables constituera un atout important.

5 Durée du projet

Le projet global est prévu sur une période approximative de 16 mois.

La participation de la firme spécialisée pourrait être requise à différentes étapes du projet, selon la portée du mandat retenu. L'échéancier précis sera établi avec la firme sélectionnée.

6 Contenu de la proposition

Les firmes intéressées sont invitées à présenter une proposition comprenant :

1. Une présentation de la firme ou de l'organisation, incluant son expérience et son expertise pertinente;
2. Une démonstration de sa compréhension du mandat et des principaux enjeux associés au projet;
3. Une description de l'approche proposée, incluant la façon dont la firme envisage de contribuer aux travaux;
4. La présentation de l'équipe proposée, incluant l'expérience des principales personnes qui participeraient au mandat;
5. Un échéancier général, indiquant les principales étapes et les livrables envisagés;
6. Une proposition financière, incluant les honoraires, les dépenses prévues et toute autre information pertinente concernant les coûts.

Les soumissionnaires peuvent également proposer différentes options ou niveaux de service afin de permettre à l'Association de déterminer la portée la mieux adaptée à ses besoins et à ses ressources.

7 Évaluation des propositions

Les propositions seront évaluées en fonction de critères tels que :

- la compréhension du mandat;
- l'expérience et l'expertise de la firme;
- la pertinence de l'approche proposée;
- l'expérience de l'équipe affectée au projet;
- la capacité de travailler en collaboration avec les partenaires du secteur;
- la qualité et le réalisme de la proposition financière.

L'Association ne sera pas tenue de retenir la proposition présentant le coût le plus bas.

8 Budget indicatif

L'expertise spécialisée faisant l'objet du présent appel d'offres constitue une composante distincte du budget global du projet.

À titre indicatif, une enveloppe budgétaire pourrait être prévue pour les services spécialisés. La portée finale du mandat et le budget seront déterminés en fonction des besoins du projet et des propositions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à présenter une proposition financière flexible et à identifier clairement les services inclus dans leur offre.

9 Soumission des propositions

L'appel d'offres est ouvert du 15 septembre au 30 septembre 2026.

Les soumissions doivent être envoyées par courriel à consultation@afgenb.ca avant 16 h le 30 septembre 2026.

L'Association se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition, de demander des précisions aux soumissionnaires et de négocier la portée finale du mandat avec la firme retenue.

10 Conclusion

Par cet appel d'offres, l'Association souhaite retenir une expertise externe qui contribuera à la qualité et à la crédibilité d'un projet important pour l'avenir des emplois dans les garderies éducatives francophones du Nouveau-Brunswick.

L'approche retenue devra permettre de combiner une méthodologie rigoureuse avec une compréhension réelle du secteur et de ses particularités.

L'objectif ultime est de contribuer à l'élaboration d'un cadre de référence équitable, crédible et durable, qui puisse évoluer avec le secteur et soutenir ses réflexions futures en matière de classification des emplois, de développement professionnel et de rémunération.